

Les règles de l'impôt sur la fortune immobilière - 1 jour

Objectifs :

Comprendre la réforme de 2018 sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)
Appréhender les déclarations 2042 IFI et leurs annexes
Calculer son impôt sur la fortune (IFI)

Public concerné :

Prérequis : Pas de pré requis

Intervenant(s) :

Consultant en gestion patrimoniale
Formateur en fiscalité et droit des affaires à l'Université de Droit de Toulouse et de Toulon (Master II)

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran
Démonstration et exercices sur tableau blanc
Remise d'un support de cours

Durée de la formation : 6 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme :

L'impact de la réforme issue de la loi de finances de 2018
Les déclarations 2042 IFI et leurs annexes
Les règles essentielles du nouvel impôt sur la fortune
Les notions de personnes et de biens immobiliers imposables au sens large
La nouvelle définition des passifs déductibles
Les nouvelles obligations déclaratives, le calcul des taux et du mécanisme du plafonnement
Les réductions d'impôt IFI encore applicables

Modalités d'évaluation des acquis :

Quizz général en fin de formation
Questions / Réponses
Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var
Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 96% des stagiaires satisfaits

* Période de référence : Année 2024

Conditions tarifaires : nous consulter